* Article Print

## Pourquoi la guerre Uber/taxis n'a pas eu lieu en Allemagne

## ****Uber abandonne ses services dans trois villes allemandes :**** Hambourg, Francfort et Dusseldorf.

C'est le revers juridique le plus important de l’histoire d’Uber. Il y a bientôt un an, le tribunal régional de Francfort a interdit au groupe américain déjà bien implanté en Europe de proposer ses services. Il a estimé que ses chauffeurs ne disposaient pas des autorisations nécessaires : en proposant des chauffeurs particuliers qui n'ont pas la licence de chauffeurs de taxi, Uber ne respecte pas la loi.

Le géant californien fait ainsi quasiment une croix sur l’Allemagne : Uber est encore disponible à Berlin et à Munich, les deux métropoles les plus visitées du pays. Les nombreux touristes ne comprendraient pas que l’appli soit aux abonnés absents, mais il serait étonnant **que l’application** reste présente en Allemagne pour ces deux villes uniquement.

Ce jugement n'est pas définitif et l'enseigne californienne a d'ores et déjà indiqué qu'elle fera appel.

"Nous sommes engagés dans une bataille politique. Notre adversaire est un connard, qui s'appelle Taxi. Personne ne l'aime, personne n'aime ce qu'il fait mais il est tellement impliqué dans les rouages politiques que beaucoup de personnes lui doivent des faveurs". Travis Kalanick, fondateur et patron d'Uber

Uber a fait part de son souhait d'[acheter des licences professionnelles](http://www.tagesspiegel.de/wirtschaft/nach-verbot-von-uberpop-uber-glaubt-weiter-an-zukunft-in-deutschland/11537582.html) pour ses chauffeurs afin de contourner l'interdiction. En attendant, en cas de fraude, elle risque une amende de 250 000€.

C’est une grande victoire pour les taxis allemands à l'origine de la plainte qui dénonçaient un modèle économique ne respectant pas la concurrence.

L'Allemagne était pourtant pour Uber le premier marché d'Europe, c'est un pays où le covoiturage existe depuis très longtemps et fonctionne très bien. Uber a eu du mal jusqu'à présent à s'imposer en Allemagne car les allemands sont globalement satisfaits du service proposé par les taxis…

* Article Web

## Pourquoi la guerre Uber/taxis n'a pas lieu en Allemagne

## Uber, le géant californien ****abandonne ses services dans trois villes allemandes :**** Hambourg, Francfort et Dusseldorf ****Uber****. Le géant californien fait ainsi quasiment une croix sur l’Allemagne.

Photo

C'est le revers juridique le plus important de l’histoire d’Uber. Il y a bientôt un an, le tribunal régional de Francfort a interdit au groupe américain déjà bien implanté en Europe de proposer ses services. Il a estimé que ses chauffeurs ne disposaient pas des autorisations nécessaires : en proposant des chauffeurs particuliers qui n'ont pas la licence de chauffeurs de taxi, Uber ne respecte pas la loi.

La société Uber est encore disponible à Berlin et à Munich, les deux métropoles les plus visitées du pays où les nombreux touristes ne comprendraient pas que l’appli soit aux abonnés absents, mais il serait étonnant **que l’application** reste présente en Allemagne pour ces deux villes uniquement. Ce jugement n'est pas définitif et l'enseigne californienne a d'ores et déjà indiqué qu'elle fera appel.

Récemment, l'entreprise a fait part de sa volonté d'[acheter des licences professionnelles](http://www.tagesspiegel.de/wirtschaft/nach-verbot-von-uberpop-uber-glaubt-weiter-an-zukunft-in-deutschland/11537582.html) pour ses chauffeurs afin de contourner l'interdiction. Mais en attendant, en cas de fraude, elle risque une amende de 250 000€.

**Des taxis aux anges**

C’est une grande victoire pour les taxis allemands à l'origine de la plainte. Ils dénonçaient comme partout en Europe, un modèle économique ne respectant pas la concurrence.

L'Allemagne était pour Uber le premier marché d'Europe, c'est un pays où le covoiturage existe depuis très longtemps et fonctionne très bien. Uber a eu du mal jusqu'à présent à s'imposer en Allemagne car les allemands sont globalement satisfaits du service proposé par les taxis… Tout simplement !

Vidéo

**Contenus médias à insérer :**

* Photo :

<http://images.google.de/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fcdn4.spiegel.de%2Fimages%2Fimage-754203-breitwandaufmacher-fviv-754203.jpg&imgrefurl=http%3A%2F%2Fwww.spiegel.de%2Fwirtschaft%2Funternehmen%2Fuber-app-fuer-taxi-firmen-startet-auch-in-deutschland-a-994435.html&h=320&w=860&tbnid=vnCKPsR2XkevfM%3A&docid=nTPO4jHnE4FwtM&ei=5sDBVpLpIoPlaJeXo9gL&tbm=isch&iact=rc&uact=3&dur=345&page=1&start=0&ndsp=27&ved=0ahUKEwiS9LiN3_nKAhWDMhoKHZfLCLsQrQMIHjAA>

* La société Uber bouton cliquable relié au site :

 <http://www.francetvinfo.fr/france/greve-des-taxis/uber-uberpop-covoiturage-quelle-est-la-difference_772939.html>

* Une vidéo explicative en fin d’article <https://www.youtube.com/watch?v=i4A_zy8rC5Y>